



RÈGLEMENT INTÉRIEUR **HERA PILATES REFORMER STUDIO**

Article 1 – Objet

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles de fonctionnement, d'hygiène et de sécurité applicables au sein du studio HERA PILATES REFORMER STUDIO situé au 2 rue du Port Villiers, 71100 Chalon-sur-Saône.

Toute participation aux cours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 2 – Accès au studio et réservation

L'accès aux cours est réservé aux clients ayant effectué une réservation et réglé la prestation correspondante conformément aux Conditions Générales.

Les réservations peuvent être effectuées :

- via la plateforme de réservation en ligne utilisée par le studio ;
- directement au studio auprès du personnel.

Les réservations sont effectuées dans la limite des places disponibles.

Les clients peuvent arriver au studio en avance afin de profiter des espaces d'accueil et du coffee shop avant leur séance ou rester après celle-ci.

Les clients sont tenus d'adopter un comportement respectueux et approprié au sein du studio. En cas de comportement inadapté, perturbateur ou irrespectueux, le studio se réserve le droit de demander au client de quitter les lieux.

Article 3 – Horaires et ponctualité

Les clients sont invités à arriver au moins cinq minutes avant le début de leur séance.

En cas de retard, l'accès au cours pourra être refusé afin de ne pas perturber la séance en cours et pour des raisons de sécurité. La séance sera alors considérée comme consommée conformément aux Conditions Générales.

Article 4 – Tenue et équipement

Les clients doivent porter une tenue de sport adaptée à la pratique du Pilates.

Les chaussettes antidérapantes sont obligatoires pour l'utilisation des machines de Pilates Reformer.

Article 5 – État de santé

Chaque client déclare être en condition physique lui permettant de pratiquer l'activité proposée.

Toute pathologie, blessure, grossesse ou condition médicale particulière doit être signalée au coach avant le début de la séance.

En cas de doute, il est recommandé de consulter un professionnel de santé avant toute pratique sportive.

Article 6 – Utilisation du matériel

Les machines de Pilates Reformer doivent être utilisées uniquement sous la supervision du coach.

Les clients s'engagent à respecter les consignes données pendant la séance et à ne pas modifier les réglages du matériel sans autorisation.

Toute utilisation inappropriée du matériel ou toute dégradation volontaire pourra engager la responsabilité du client.

Article 7 – Hygiène

Afin de garantir le confort et la sécurité de tous, les clients sont tenus de respecter les règles d'hygiène du studio.

À l'issue de chaque séance, les clients doivent nettoyer leur machine de Pilates Reformer à l'aide des produits de nettoyage mis à leur disposition par le studio.

Article 8 – Téléphones

Les téléphones portables doivent être placés en mode silencieux pendant les séances.

Article 9 – Effets personnels

Des casiers peuvent être mis à disposition pendant la durée de la séance.

Le studio décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des effets personnels.

Article 10 – Coffee shop et consommation

Le studio propose également un espace coffee shop avec boissons non alcoolisées.

La consommation de boissons est autorisée uniquement dans les espaces prévus à cet effet.

Pour des raisons de sécurité et de protection du matériel, les boissons ne doivent pas être posées sur ou à proximité des machines de Pilates Reformer.

Article 11 – Respect des lieux et du personnel

Les clients doivent adopter un comportement respectueux envers les autres participants, les coachs et le personnel du studio.

Tout comportement irrespectueux, dangereux ou perturbateur pourra entraîner l'exclusion immédiate du cours et, le cas échéant, la résiliation de l'accès aux services du studio conformément aux Conditions Générales.

Article 12 – Droit à l'image

Des photos ou vidéos peuvent être réalisées au sein du studio à des fins de communication (site internet, réseaux sociaux, supports promotionnels).

Les clients qui ne souhaitent pas apparaître sur ces images sont invités à en informer le studio avant le début de la séance.

Article 13 – Modification du règlement

Le studio se réserve le droit de modifier le présent règlement intérieur à tout moment. La version en vigueur est celle affichée au sein du studio ou disponible sur le site internet.

Fait à Chalon-sur-Saône, le

Signature du client précédée de la mention

« Lu et approuvé »